



# GABARITS

## Mise à l'enquête publique d'éléments construits

### Domaine

Architecture  
Aménagement du territoire  
Construction

### Public cible

Architectes  
Promoteurs immobiliers  
Entreprises de construction  
Particuliers

### Particularité

La pose de gabarits est une étape indispensable lors de la procédure de mise à l'enquête publique d'un bâtiment, d'un objet particulier ou d'un projet global (antenne, route, ouvrage d'art,..)  
En proposant ce service, nous offrons à nos partenaires une continuité dans le suivi d'un projet, du plan de situation à l'implantation de l'objet pour sa construction

### Prestations

La pose de gabarits s'inscrit dans les prestations suivantes :

- Relevé de terrains pour études préliminaires (modèle numérique de terrain), modèle numérique de terrain (MNT), relevé par drones professionnels
- Elaboration et fourniture du plan de situation pour la publication du projet (permis de construire)
- Implantation et montage des gabarits pour mise à l'enquête publique de l'objet
- Démontage des gabarits à la fin de l'enquête. Balisage du terrain pour terrassement
- Implantation des banquetages pour la construction et d'une référence altimétrique
- Relevé et contrôle final du bâtiment à la fin de la construction

### Coûts

Offre adaptée sans engagement sur base des données à disposition

